

Lot : **B145**
 Date : 27/04/2020
 Periode: 01/01/2019 au 31/12/2019

DOMBRECHT RAYMOND
 Av. H. Dunant 7 bte 51
 1140 Bruxelles

Nous vous prions de trouver, sous ce pli, votre décompte de charges pour l'année 2019

Libellés	Dépenses totales	Quotités totales	Quotités individu	A charge	
				propriétaire	occupant
<u>FRAIS COMMUNS DO</u>					
<u>Propriétaires</u>					
Assurances et taxes	13.424,75 €	10.000	5	6,71	
Frais d'administration et banque	2.003,22 €	10.000	5	1,00	
Frais de recouvrement	-6.531,01 €	10.000	5	-3,27	
Sinistres	560,31 €	10.000	5	0,28	
Réparations et travaux	17.977,81 €	10.000	5	8,99	
<u>Occupants</u>					
Entretien des communs	5.073,95 €	10.000	5		2,54 €
Concierge	38.932,48 €	10.000	5		19,47 €
Electricité des communs	3.945,31 €	10.000	5		1,97 €
Dépannages	5.009,02 €	10.000	5		2,50 €
<u>FRAIS COMMUNS DAKOTA</u>					
<u>Propriétaires</u>					
Réparations et travaux	0,00 €	4.788	0	0,00 €	
<u>Occupants</u>					
Ascenseurs	2.322,85 €	4.788	0		0,00 €
Dépannages	0,00 €	4.788	0		0,00 €
<u>FRAIS COMMUNS OKLAHOMA</u>					
<u>Propriétaires</u>					
Réparations et travaux	0,00 €	4.878	0	0,00 €	
<u>Occupants</u>					
Ascenseurs	2.041,96 €	4.878	0		0,00 €
Dépannages	686,98 €	4.878	0		0,00 €
<u>FRAIS DES PARTIES COMMUNES MKDO</u>					
<u>Propriétaires</u>					
Syndic et frais gestion	26.627,72 €	10.000	5	13,31 €	
Honoraires avocats et experts	763,14 €	10.000	5	0,38 €	
Travaux et réparations	17.038,31 €	10.000	5	8,52 €	
Frais banque et taxes	68,10 €	10.000	5	0,03 €	
<u>Occupants</u>					
Système anti-incendie	1.615,86 €	10.000	5		0,81 €
Vidéosurveillance	292,48 €	10.000	5		0,15 €
Entretien jardins et extérieurs + electr.	12.176,58 €	10.000	5		6,09 €
Entretien évacuation,égouts, etc.	1.392,24 €	10.000	5		0,70 €
Dépannages et entretien bâtiment	1.235,23 €	10.000	5		0,62 €
Frais spécifiques à DO	1.504,56 €	10.000	5		0,75 €
<u>Frais appartements et garages</u>					
Frais propriétaires	1.367,44 €	9.942	5	0,69 €	
Frais occupants	828,67 €	9.942	5		0,42 €
<u>Frais appartements</u>					
Frais propriétaires	2.525,29 €	9.666	5	0,00 €	
Frais occupants	66,07 €	9.666	-		0,00 €
Redevance fixe eau	2.724,63 €	107	0		0,00 €
<u>ISTA</u>	Décompte chauffage et eau	68.738,70 €	0	-	0,00 €
<u>FRAIS PRIVATIFS</u>		3.557,70 €	0	-	0,00 €
Total des dépenses	227.970,34 €				
				36,65 €	36,01 €
Total de la répartition				72,66 €	
Provisions charges courantes <i>(ne tient pas compte des appels de fonds de réserve)</i>				-114,60 €	
Solde du décompte				-41,94 €	



Chemin des Deux Maisons 71/5 - 1200 Bruxelles
T +32 (0) 2 771 01 95 (9h00 - 12h00)
www.managimm.com
Entreprise n° 0824.013.713

ACP DO
Avenue H. Dunant 7-9
1140 Bruxelles
BE 0850.236.771

DOMBRECHT RAYMOND
Av. H. Dunant 7 bte 51
1140 Bruxelles

N° lot : **B145**
Date : **27/04/2020**

Décompte - 01/01/2019 au 31/12/2019

Cher(s) Copropriétaire(s),

Veillez trouver **AU VERSO** le détail de votre décompte individuel pour l'exercice comptable mentionné ci-dessus.
Si le montant repris en bas de page est **POSITIF** : merci de payer le montant repris ci-dessous endéans les 30 jours.
Si le montant repris en bas de page est **NEGATIF** : ce montant vous sera remboursé endéans les 30 jours après approbation des comptes par l'AG.

La ventilation entre les charges "occupants" et "propriétaires" est communiquée à titre indicatif, suivant l'usage et sans préjudice du contrat de bail conclu entre les parties. Le propriétaire demeure seul responsable du paiement de la totalité des charges.
En aucun cas, le syndic n'interviendra en cas de différend entre le propriétaire et son locataire.

Nous vous prions d'agréer, cher(s) copropriétaire(s), nos salutations distinguées.

Service Comptabilité
Maureen Paquet
mkdo@managimm.com

Ce montant vous sera remboursé, après approbation des comptes à l'assemblée générale et endéans les 30 jours, pour autant que vous soyez en ordre de paiement.

Montant : -41,94 €